

## 19e session de l'Assemblée générale de l'UICN – Union mondiale pour la nature Buenos Aires, Argentine 17 au 26 janvier 1994

### 19.82 Conservation des communautés de mangroves en Australie

NOTANT qu'en 1980 la côte australienne possédait la troisième région de mangroves la plus vaste du globe, soit 1 milliard 156 millions d'hectares, et que les écosystèmes de mangroves régressent rapidement dans beaucoup d'autres pays, devant l'expansion de l'agriculture, la construction de barrages et les opérations forestières;

CONVAINCUE que la conservation des mangroves australiennes est d'importance internationale en raison de l'étendue de leur superficie et des capacités de l'Australie d'entreprendre le programme de conservation nécessaire;

RECONNAISSANT l'importance internationale de cette vaste région de mangroves pour la conservation, illustrée par les 48 espèces de plantes vasculaires qui sont normalement présentes dans cet écosystème dans le Territoire du Nord;

APPUYANT la gestion durable des écosystèmes de mangroves et le rôle des populations autochtones qui en sont propriétaires et qui les gèrent;

PRÉOCCUPÉE de ce que de nombreuses régions de mangroves cèdent la place au développement urbain, industriel et touristique;

PRÉOCCUPÉE EN OUTRE par les plans actuellement à l'étude, dans plusieurs Etats et territoires et qui pourraient affecter un pourcentage des mangroves, par exemple le projet de développement du port de Darwin;

L'Assemblée générale de l'UICN Union mondiale pour la nature, réunie du 17 au 26 janvier 1994 à Buenos Aires, Argentine, pour sa 19e session:

1. PRIE INSTAMMENT les gouvernements australiens, en consultation avec les propriétaires traditionnels autochtones, de protéger les mangroves australiennes dans des réserves de conservation sûres.
2. PRIE INSTAMMENT le Bureau de la Convention de Ramsar de consulter les gouvernements australiens en vue d'inscrire, de manière systématique, les sites de mangroves au titre de la Convention de Ramsar.
3. DEMANDE aux gouvernements australiens de trouver d'autres sites pour le développement urbain, industriel et touristique.
4. DEMANDE aux gouvernements de l'Australie et du Territoire du Nord d'étudier des solutions de remplacement pour le développement urbain afin de conserver la superficie de mangroves la plus vaste possible.

*Note. Cette recommandation a été adoptée par consensus. Les délégations de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, du Danemark, des Etats-Unis, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Malaisie, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, d'Oman, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède, du Zaïre et du Zimbabwe, Etats membres de l'UICN et la délégation du Département de l'environnement et de la conservation de Papouasie-Nouvelle-Guinée (organisme de droit public membre de l'UICN), ont déclaré que s'il y avait eu vote, elles se seraient abstenues.*